



Club suisse de Bélier nain

Protection des données

1) Responsabilité

Le comité est responsable du respect de la législation sur la protection des données.

2) Enregistrement des données personnelles

Les données utiles au but de la Fédération sont enregistrées dans le registre central d'adresses de Petits animaux Suisse et protégées par un mot de passe.

3) Utilisation des données personnelles

Les données ne peuvent être traitées qu'à des fins associatives (liste des membres/éleveurs, classements, catalogues d'exposition, etc...).

Pour un traitement plus poussé et une transmission à des tiers en dehors des buts de la Fédération (p. ex. à des fins de marketing), l'accord des membres concernés est nécessaire.

4) Publication de données

Internet

Les classements et les catalogues d'exposition ainsi que les photos d'animaux peuvent être publiés sur Internet. La publication de listes de membres/éleveurs, de données personnelles (p. ex. comité), la publication de photos/vidéos, etc. nécessitent l'accord du membre.

Magazines des membres

Les données des membres peuvent être utilisées dans des communications internes (p. ex. newsletters), des rapports annuels, des félicitations/nouvelles, dans l'organe de la Fédération (Petits animaux Magazine). Les données personnelles peuvent être utilisées dans le cadre de la Fédération et d'éventuelles autres publications.

Expositions

En s'inscrivant à une exposition, le membre consent à ce que ses données soient transmises et traitées par l'organisation de l'exposition. Les classements et les catalogues d'exposition ainsi que les photos d'animaux peuvent être publiés par voie électronique (courriel, médias sociaux, etc.) et sur papier ainsi que sur Internet.

5) Obligation de renseigner

Le comité doit pouvoir renseigner à tout moment sur le traitement des données des membres. Le membre a notamment le droit d'être informé de l'utilisation ou du traitement de ses données.